

2 rue Germain Delebecque (59147)

Tél : 03.20.62.95.70 - Télécopie : 03.20.90.20.91

mairie@gondécourt.fr - www.gondécourt.fr

A Gondécourt, le 13 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire liée au COVID-19 nous oblige à prendre des mesures exceptionnelles.

Nous mettons en application les directives annoncées par le Président de la République du 12 mars 2020 :

- Fermeture des écoles et de l'étude surveillée,
- Fermeture des accueils des loisirs périscolaires,
- Fermeture du restaurant scolaire,
- Fermeture de la Halte-Garderie municipale.

Les inscriptions aux différents services demandées par les familles seront annulées par la Collectivité et ne seront évidemment pas facturées.

Toutefois, **pour les enfants dont les deux parents (hors famille monoparentale) travaillent en milieu hospitalier ou à l'ARS exclusivement**, un accueil sera assuré les lundi 16 et mardi 17 mars 2020 sur le temps scolaire. Une communication a été faite en ce sens par la Direction des écoles.

Le 18 mars 2020, la Collectivité mettra en place un accueil pour ces mêmes enfants sur les horaires scolaires en attente d'informations complémentaires de l'Education Nationale pour le 19 mars et au-delà.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informer au fur et à mesure des directives reçues.

Merci de votre compréhension.

Le Maire,



Régis BUÉ.

